

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 13 septembre 2019

**8<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2019-8-8-1

### Service instructeur

DECS - service appuis et ressources

### Service consulté

## APPEL A PROJETS JEUNES CITOYENS

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver une liste de subventions de fonctionnement, d'un montant total de 80 530 €, au titre de l'appel à projets «Jeunes Citoyens», à verser aux associations œuvrant en faveur de l'apprentissage et de la citoyenneté.

31 projets ont été réceptionnés en provenance de 19 associations. L'examen des propositions reçues a fait l'objet d'un avis favorable pour 26 projets lors de la Commission Education et Jeunesse (8ème) le 28 juin 2019. Elle a également validé la répartition des subventions présentées dans le cadre de l'enveloppe financière du BP 2019.

### I. RAPPEL

Par délibération en date du 5 avril 2019, la Commission permanente a approuvé un appel à projets destiné à soutenir des actions favorisant l'engagement bénévole des jeunes et renforçant leur sentiment d'appartenance à la République.

L'appel à projet « Jeunes Citoyens » a été lancé début avril auprès des fédérations départementales haut-rhinoises, des associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire et des associations œuvrant en faveur de l'apprentissage de la citoyenneté (le bien vivre ensemble, la lutte contre les inégalités/discriminations, la protection de l'environnement). La date limite de dépôt des projets a été fixée au 20 mai 2019.

L'appel à projets « Jeunes Citoyens » a inauguré également une démarche de procédure dématérialisée des dépôts de candidature via le site (gratuit) de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC) : [www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr).

### **Les objectifs de l'appel à projets :**

- Favoriser l'engagement des jeunes dans un parcours citoyen ;
- Développer l'implication des jeunes dans des initiatives d'intérêt général en tant que bénévoles ;
- Sensibiliser, informer, promouvoir la notion de citoyenneté et les valeurs républicaines ;
- Construire et favoriser les échanges entre les jeunes haut-rhinois, alsaciens et les jeunes européens en particulier allemands ou suisses ;
- Favoriser une collaboration entre le monde associatif et les établissements d'enseignement : découverte du milieu associatif par les jeunes et de ses potentialités (bénévolat, terrain de stages et d'apprentissage, voire potentiel futur employeur).

### **II. L'EXAMEN DES DEMANDES**

Le Département a réceptionné 31 dossiers.

Après instruction, un comité de pilotage restreint, composé de deux représentants de la Caisse d'Allocations Familiales, d'un représentant de l'Etat (Jeunesse et sport) et du Président du Comité Départemental des Mouvements et Institutions de Jeunesse (CDMIJ), s'est réuni le 11 juin dernier.

26 dossiers ont pu être retenus pour un montant total d'aides de 80 530 €. La Commission Education et Jeunesse (8<sup>ème</sup>) réunie le 28 juin 2019 a donné un avis favorable.

Il est rappelé qu'à l'occasion du vote du Budget Primitif 2019, une enveloppe de 80 700 € a été votée à cet effet.

En conclusion il vous est proposé :

- D'approuver pour l'année 2019, la liste des 26 subventions de fonctionnement d'un montant global de 80 530 € à verser au titre de l'appel à projets « Jeunes Citoyens » (cf. Annexe) ;
- De préciser que ces subventions forfaitaires feront l'objet d'un versement unique au porteur de projet, après la production d'un document écrit présentant l'état d'avancement du projet accompagné d'un budget actualisé, et ce avant le 15 novembre 2019. De plus, un bilan qualitatif et quantitatif devra être envoyé avant fin 2020 ;
- De préciser que les dépenses correspondantes seront prélevées du budget départemental 2019 sur les imputations suivantes :
  - Programme E741 - ligne 65 – 33 - 6574 - 2577 – 003 pour 80 530 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT